

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Suisse Actuelles 4

Référendum contre l'AVS:
titre trompeur, texte mensonger
Pourquoi non au référendum

Dossier 9

Objectif 95: Pékin

De Vienne à Pékin,
un mot d'ordre: action!

En marge des débats officiels,
les ONG veillent au grain

Le Caire: des palabres. Et après?

Sur le marché du travail,
imposer l'égalité

Société 16

Economiste cherche maman

Le gymkhana des frontalières

Coopération 19

Aide humanitaire: beaucoup
d'appelées, peu d'élues

Monde 20

Avortement: le chemin
de croix des Polonaises

Cantons Actuelles 21*Cultur...elles* 22

A lire

Ida Pfeiffer: ma tête à couper

Exposition 24

Bijoux

AVS: n'est pas gagnant qui croit!



Une chose est claire: nous refusons de payer les améliorations de la 10^e révision de l'AVS par une augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Ce constat fait, il mérite quelques réflexions.

Unies, nous le sommes pour que le travail familial et éducatif, non rémunéré, soit enfin reconnu au niveau des assurances sociales. Unies, nous le sommes aussi en exigeant le droit à des rentes individuelles. Ce qui jette la confusion dans nos rangs, c'est le choix du chemin à suivre.

Le splitting et le bonus éducatif sont des acquis exceptionnels de la 10^e révision de l'AVS. C'est une première européenne. Les femmes qui se sont battues au sein de la commission en connaissent le prix. Il a fallu plus de dix ans pour obtenir ce projet novateur. Il a suffi de quelques heures de palabres, le jour de l'élection de Ruth Dreifuss, pour l'anéantir. Une stratégie perfide de ceux qui s'opposaient à ses améliorations. Et, avec naïveté, c'est l'autre camp qui tombe dans le piège et s'entre-déchire. Les uns cherchent à sauver les meubles. Les autres prônent le refus complet en lançant un référendum, persuadés qu'ils réussiront après l'ouragan à récupérer ce qu'il y avait de meilleur dans la 10^e révision. Attitude d'enfant vexé ou démagogie calculée?

Quelle tactique a le plus de chance de réussir? Accepter l'augmentation de l'âge de la retraite et conserver les points positifs en se mobilisant pour ne corriger que l'inacceptable (pas de référendum, mais une initiative)? Ou tout refuser d'un bloc, en espérant par hypothèse récupérer ce qui a été si difficile à obtenir: le splitting et le bonus éducatif? Cette deuxième solution paraît bien utopique. Les opposants au bonus et aux rentes individuelles ont signé à tour de bras le référendum. Ils l'approuveront en votation. Mais ils n'accepteront jamais une initiative qui réintroduirait ces acquis.

C'est sur l'âge de l'AVS qu'il faut se concentrer. Ce sera le thème central de la 11^e révision, avec l'introduction éventuelle de la retraite à la carte. L'augmentation de l'âge de l'AVS, selon la 10^e révision, ne prendra effet qu'en 2001. Un temps suffisant pour sensibiliser le public, pour agir, pour mobiliser toutes nos forces.

Même si nous le désapprouvons, nous respectons le choix du référendum. En demandant à la Chancellerie fédérale l'annulation des signatures du référendum, *Femmes suisses* prend un risque. Mais nous ne pouvons pas cautionner l'utilisation d'arguments erronés ou tronqués pour convaincre les citoyennes et les citoyens. Que dire aussi de l'explication entendue dans certains milieux: le référendum se justifie parce qu'il serait trop difficile de faire comprendre aux gens de la rue les véritables enjeux de l'AVS...

Et les femmes, dans tout cela? Celles pour qui quelques centaines de francs supplémentaires à la fin du mois sont une manne providentielle! Si le référendum aboutit en votation, ce seront elles les véritables victimes. Et ce n'est pas la démagogie qui remplira leur porte-monnaie! Contrairement à ce que laisse entendre le titre du référendum, c'est toute la révision qui est remise en question. Bonus éducatif et splitting seront perdus.

Les femmes seront perdantes. Perdantes au profit de groupes pour lesquels cette histoire est une bonne aubaine. Perdantes au profit de candidats potentiels qui pensent obtenir la faveur des électeurs à la veille d'importantes votations! A la lumière d'une désinformation, voire d'une tromperie!

Ne soutenez pas le référendum. Elisez plutôt des femmes aux prochaines élections. Les statistiques le prouvent, si elles avaient été plus nombreuses au Conseil national, nous n'en serions pas là!



Toute l'équipe de rédaction
vous souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année
et vous donne
rendez-vous en 1995.

